



Bulletin de la **D**OCUMENTATION **E**COLOGIQUE **V**OIRONNAISE pour L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

Editorial : La pandémie de Covid-19 et le réchauffement climatique sont liés à nos modes de vie dévastateurs pour l'environnement. Pour la première fois, les Terriens font face à deux crises simultanées qui frappent l'humanité entière : une succession de virus et une évolution globale des températures. On s'interroge sur le pourquoi de ces virus humains, porcins ou aviaires qui se multiplient, rendent malade et tuent, depuis que l'homme occupe de plus en plus d'espace sur notre globe (artificialisation des sols, déforestation, démographie galopante, etc.) au détriment de la nature vierge. Et on ne s'interroge plus sur le changement du climat, car il est inévitable et ravageur. Il aurait sans doute fallu réagir avant avec les écologistes, on peut encore agir aujourd'hui ensemble avec eux. Et, la question pour plus tard : nos enfants nous condamneront-ils un jour ?

Sommaire :

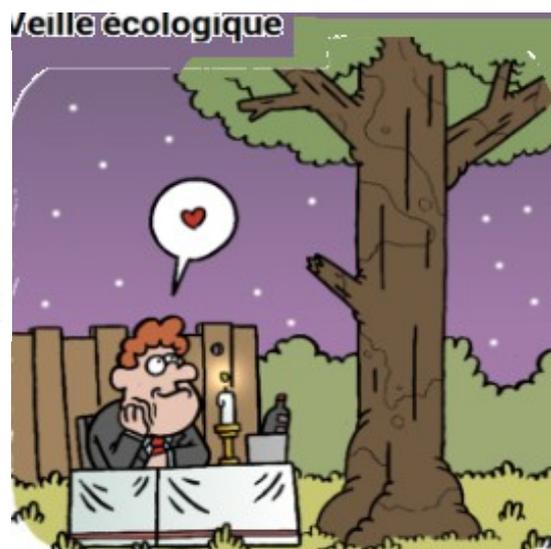
page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)

page 6 – Les vœux de bonne année 2022



Documentation Ecologique Voironnaise
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous
utiliser le mail
gaby.rajon@gmail.com



ABEILLES

5 - abeilles et humains même combat (suite)



12 septembre 2018..... Arnaud Montebourg : «Exiger du miel made in France». L'ancien ministre du redressement productif défend, pour les apiculteurs, un modèle agricole plus rémunérateur et respectueux de l'environnement. Le miel n'est plus seulement ce nectar fabuleux façonné par les enzymes des abeilles, qui fait tant rêver les hommes depuis des siècles. Il est une matière première agricole qui s'échange sur les marchés mondialisés et dont le contrôle est devenu un enjeu de souveraineté alimentaire. Pourquoi ? Parce que les abeilles productrices de miel sont les premiers agents pollinisateurs de l'agriculture; elles assurent, avec les autres insectes, la reproduction de 75% des plantes cultivées dans le monde par l'homme: 35% des ressources alimentaires dépendent donc directement des insectes, et pour la plus large part des abeilles. La chute des colonies d'abeilles entraînerait celle de la production agricole et la perte progressive de notre capacité alimentaire. L'Europe est sur cette pente dangereuse, car, selon une étude approfondie de l'université de Reading (Royaume-Uni), à laquelle a notamment participé l'Institut national de la recherche agronomique, il manquerait l'équivalent de 13 millions de colonies en Europe («Agricultural Policies Exacerbate Honeybee Pollination Service Supply-

Demand Mismatches Across Europe », Tom D. Breeze et alii, PloS One, 8 janvier 2014). Cette mortalité est liée à l'apparition de nouveaux fléaux sanitaires (maladies, parasites, prédateurs), à la présence de polluants toxiques dans l'environnement, liés à l'agrochimie, ainsi qu'à la transformation des paysages, qui fait reculer les milieux naturels. Mais cette mortalité des abeilles a aussi une cause économique directe et trop peu connue: la dévalorisation du miel sur les marchés mondialisés porte atteinte au revenu et à la vitalité des apiculteurs. Lorsque les cours du miel chutent, les apiculteurs disparaissent parce qu'ils ne gagnent plus leur vie. Ce phénomène mondial s'est révélé avec l'apparition de miels mondialisés aux prix cassés et aux contenus falsifiés: Les grandes usines chimiques asiatiques de miel artificiel ont entrepris de mélanger le miel avec l'indétectable sirop de sucre de riz, de maïs ou de betterave, dont le prix est dix fois moins cher. La Commission européenne a réalisé, en 2015, une étude sur 1200 miels: 30% ont été reconnus frauduleux. L'UFC-Que choisir a testé 20 miels premier prix de la grande distribution, dont 6, soit presque un sur trois, ont été découverts adultérés. Cette stratégie du faux miel mélangé tue à petit feu l'apiculture puisque nos apiculteurs de terroir ne parviennent plus à vendre leur miel de fabrication française. Le résultat est qu'il ne reste plus, en France, qu'une grosse cinquantaine d'apiculteurs professionnels de plus de 1000 ruches. Combien en restera-t-il dans cinq ans ? La lutte pour le maintien des pollinisateurs et le combat pour le repeuplement des abeilles passent donc par la revalorisation du miel avec le soutien du citoyen consommateur. Celui-ci s'exaspère de plus en plus de découvrir qu'il consomme du sucre à la place du miel. Les étiquettes sur les pots «Mélange de miels de l'Union européenne et hors Union européenne » trahissent le commerce des mélangeurs de miels. Le législateur et les dirigeants politiques européens ont la responsabilité de mettre de l'ordre dans cette concurrence mondiale déloyale, en interdisant les miels falsifiés - ce que les Etats-Unis ont décidé il y a longtemps déjà en infligeant des taxes antidumping prohibitives aux miels chinois importés. La politique peut aussi beaucoup en soutenant un nouveau modèle agricole alternatif à l'agrochimie. Les citoyens, qui sont des consommateurs, peuvent s'auto-organiser en imposant leurs propres règles. Ils peuvent déjà exiger du miel made in France, refuser les origines douteuses, rejeter les mélanges précités qu'on leur propose sur les linéaires de leurs supermarchés. Après tout, plutôt que de se contenter de voter une fois tous les cinq ans aux élections générales, le «consomm'acteur » peut voter chaque semaine avec sa carte de crédit lorsqu'il s'approvisionne en miel. C'est pourquoi nous avons créé Bleu Blanc Ruche, une marque de miel garantie made in France: pour quelques dizaines de centimes, indolores, sur le pot de miel, nous assurons aux apiculteurs une meilleure rémunération du miel issu du travail de leurs abeilles, en contrepartie de quoi les apiculteurs labellisés s'engagent à augmenter le nombre de leurs ruches. Pour assurer cet objectif de repeuplement sur le temps long, nous avons fondé une école d'apiculture, destinée à former des cadres en reconversion professionnelle qui voudront embrasser ce métier de haute technicité scientifique. L'entreprise a cette vertu qu'elle peut convaincre, entraîner et créer un imaginaire permettant d'apporter certaines solutions concrètes aux problèmes cruciaux que la société humaine doit affronter. L'action politique peut toujours beaucoup, mais l'initiative entrepreneuriale sait parfois réaliser de grandes choses capables de faire bouger la société. Et puisque le miel n'est pas un produit comme les autres, car de lui dépend un peu de notre souveraineté alimentaire, les dirigeants politiques européens détiennent la clé de la lutte antidumping sur le miel: ils peuvent décider d'imposer aux importateurs des contrôles systématiques antifraude afin de soutenir la vitalité économique de l'apiculture. De leur côté, les consommateurs peuvent imposer, par leurs choix, le circuit court du made in France et affaiblir les excès d'importation de ce nouvel or jaune.

21 septembre 2018..... Un nid de frelons asiatiques détruit en Isère : Il est le prédateur le plus féroce des abeilles et à ce titre un fléau pour l'écosystème et les apiculteurs. Il est aussi dangereux pour les êtres humains. Le frelon asiatique, dont la particularité est d'être plus petit que nos frelons qui évoluent dans les jardins, et d'être identifiable grâce à ses pattes jaunes, a pris ses quartiers à Assieu, dans le Pays roussillonnais. Un nid a été repéré au soir, par une petite fille qui a eu la bonne idée de prévenir sa mère. Le maire de la commune, Jean-Michel Ségui a alerté le groupement de défense sanitaire (GDS). Celui-ci est intervenu le lendemain pour détruire les frelons. Il interviendra encore une fois, après une veille de 48 heures, afin d'enlever définitivement le nid. (suite au n°69)

EFFET DE SERRE

CH 17 - CONFERENCE SUR LE CLIMAT A MONTREAL (COP11) suite

- 11-12 janvier 2006..... Première réunion du Partenariat Asie – Pacifique sur le climat à Sydney (Australie). Il regroupe les Etats-Unis, l’Australie, la Chine, l’Inde, le Japon et la Corée du Sud. Il a été lancé en juillet 2005 par Washington dans le but de créer un environnement favorable pour le développement, la diffusion, le déploiement et le transfert de pratiques et de technologies propres. Mais, il est perçu comme une tentative américaine d’affaiblir le protocole de Kyoto. En effet, le Partenariat n’impose aucune contrainte sur le problème des émissions de CO2 et la plupart des membres non pas ratifié le protocole. La réunion de Sydney ne devrait pas produire de résultats significatifs, d’autant que la secrétaire d’État des Etats-Unis, Condoleezza Rice, est absente. On discutera donc de coopération technologique autour du domaine des énergies.
- 12 janvier 2006..... La revue “nature ” publie une étude qui conduit à réviser quelques idées sur la connaissance du méthane, un puissant gaz à effet de serre. On voulait que le méthane naturel soit essentiellement produit dans des zones inondées, mais aussi lors de la combustion incomplète de la biomasse et par les éructations des ruminants et les flatulences des termites. Ainsi, le méthane était en majeure partie issue de l’activité microbienne en absence d’oxygène. Mais des mesures démontrent que les forêts contribuent au réchauffement planétaire en créant des émissions de méthane (10 à 30 % des émissions mondiales). La forêt, qui contribue à la lutte contre le CO2 en fixant le carbone et donc combat le réchauffement climatique, produit aussi du méthane dont le pouvoir de réchauffement est 20 fois plus fort que celui du CO2. Cela pourrait remettre en question les projets de reforestation, ces puits de carbone, destiné à la lutte contre les problèmes climatiques. Cependant, cette étude va ensuite être démentie par d’autres études mieux contrôlées.
- 17 janvier 2006..... La mission française interministérielle de l’effet de serre (MIES) rend public son inventaire des émissions de CO2 de 2004. Il montre une diminution de 0,8% par rapport à 1990. D’une année sur l’autre, la stabilité est grande : les émissions ont été de 562,6 millions de tonnes équivalent CO2 en 2004, contre 561,1 millions en 2003. Mais en 2002, elles n’étaient que de 556,1 millions. L’industrie manufacturière a diminué sa contribution de 21,6% depuis 1990 ; l’énergie de 9,1 % ; l’agriculture/sylviculture de 10,5 % et le traitement des déchets de 8,5 %. En revanche, les transports l’ont accrue de 22,7% et le bâtiment de 22,3%. Les transports restent les premiers contributeurs avec 26% des émissions, dont 57 % attribuables aux voitures particulières, 17 % aux véhicules utilitaires et 26 % aux poids-lourds. Viennent ensuite l’industrie manufacturière (20%), l’habitat à égalité avec l’agriculture (19%), l’énergie (13%) et enfin le traitement des déchets (3%). L’intégration des puits de carbone améliorant le bilan des émissions françaises qui baissent alors de 6,1 % entre 1990 et 2004. Mais la découverte récente de l’émission par les végétaux de gaz méthane pourrait conduire à relativiser ces progrès.
- 18 janvier 2006..... Nicolas Hulot est auditionné par la mission française interministérielle de l’effet de serre (MIES) devant laquelle il fait une brillante prestation. Cependant, lors de cette audition, il souligne : “Ne devrait-on pas s’interroger sur cette véritable débauche énergétique qu’a illustré la collision, dans le tunnel sous Fourvière à Lyon, de deux camions chargés l’un de tomates du nord de l’Europe à destination du Portugal et l’autre de tomates espagnoles à destination de la Scandinavie ? Tenir compte du véritable coût énergétique de la réfrigération et du transport dissuaderait sans doute de telles aberrations ”. Beaucoup se sont interrogés sur cette affaire de camions et il apparaît qu’elle est impossible : en effet, le tunnel de Fourvière est bitube, c’est-à-dire qu’il comporte de tubes unidirectionnels qui ont été fabriqués en 1972. L’accident aurait eu lieu lors d’une froide journée de 1980 pour deux véhicules qui se seraient rencontrés en sens contraires. Plus prudent, Pierre Rabhi dans son “manifeste pour la terre et l’humanisme ” en 2008 parle de la même affaire qu’il situe hors tunnel mais dans la vallée du Rhône.
- 26 janvier 2006..... Selon la NASA, l’année 2005 a été la plus chaude jamais enregistrée depuis que les météorologues font des mesures. Ce nouveau record, après ceux de 1998, 2002, 2003 et 2004, rend urgentes les discussions sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En agissant ainsi et en déclarant cela, la NASA se démarque des propos rassurants de George Bush sur le réchauffement climatique.
- 29 janvier 2006..... James Hansen, spécialiste du climat et ancien directeur d’un institut de la NASA, déclare dans le New York Times qu’il a subi des pressions de sa direction et de l’administration américaine concernant le réchauffement climatique. Récemment, ce chercheur avait affirmé que l’année 2005 avait été l’année la plus chaude depuis un siècle et que des réductions importantes de gaz à effet de serre pourraient être réalisées avec des technologies existantes. De plus, sa hiérarchie a demandé à James Hansen de lui soumettre préalablement ses déclarations au nom d’une meilleure coordination.
- 14 février 2006..... Il pleut à Shishmaref en Alaska. La température extérieure est de 2°C. “Normalement, il neige à cette époque et il fait entre -23 et -30°C ” déplore un habitant. Le village aura bientôt disparu, victime du réchauffement global. Inexorablement, les maisons s’effondrent ou tombent dans la mer les unes après les autres. Les habitants prévoient que le village à cause de la fonte des glaciers sera sous l’eau dans une dizaine d’années. Les habitations, elles, sont construites sur un sol gelé en permanence, le pergélisol, qui fond tel un morceau de sucre imbibé d’eau.

(suite au numéro 69)

RAPPORT DU GIEC SUR
LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE...



NICOLAS HULOT

9- Ministre de l'environnement (suite)

6 juillet 2017..... Dans Ouest France, le ministre de l'environnement Nicolas Hulot s'exprime à propos de ses projets : «Il faudra attendre plusieurs mois, voire plusieurs années, avant de récolter les fruits. Mais ils seront bio ! ». Et les médisants de rajouter que si c'est bio, c'est cher !

7 juillet 2017..... Plan climat : EELV salue les premières mesures annoncées par Nicolas Hulot, mais il attend du concret. Rendre irréversible les mesures de l'accord de Paris, tel est l'objectif de Nicolas Hulot en présentant les grandes lignes de sa feuille de route. Les écologistes demandent de longue date des mesures essentielles au respect de l'environnement afin d'améliorer les conditions de vie actuelle et de préparer un avenir désirable aux générations futures. La feuille de route du ministre de la transition écologique et solidaire reprend nombre de combats des écologistes et nous ne pouvons que féliciter le gouvernement pour ce choix. Arrêt des subventions diesel, de l'exploitation des gaz de schiste, lutte contre la précarité énergétique et la déforestation, développement des énergies renouvelables, fermeture des centrales à charbon, aides au développement de l'économie circulaire, neutralité carbone à l'horizon 2050, etc., autant de dossiers sur lesquels EELV salue les ambitions affichées. Cependant, les questions du chiffrage financier, du financement et du calendrier de mise en place reste entière et constitue un flou inquiétant quant à la mise en acte de cette feuille de route. Que ce soit sur la réduction de la part du nucléaire, l'objectif de neutralité carbone, la contribution climat – énergie (taxe carbone) ou sur les grands projets inutiles et imposés, aucune modalité concrète n'a été avancée. Pas plus que le montant de la prime pour l'équipement en voitures moins polluantes. Sur le nucléaire, les écologistes rappellent que la programmation pluriannuelle de l'énergie ne permettra manifestement pas de réduire la part du nucléaire, et regrette le silence de Nicolas Hulot sur l'entêtement du gouvernement à construire l'EPR de Flamanville. Les écologistes déplorent également l'absence de référence à la taxe sur les transactions financières au niveau européen, alors que le président Emmanuel Macron s'était engagé à la soutenir. De manière générale, les éléments nécessaires à la réalisation d'une politique publique écologique restent en suspens : quid de la fiscalité développée pour financer ses actions ? Quid du cadre législatif qui les encadre et leur permettra de perdurer ? EELV n'est d'ailleurs pas la seule organisation à se poser ces questions et de nombreuses ONG, dont FNH, s'interrogeait dès la fin de la présentation de la nouvelle feuille de route du ministre Hulot sur les conditions de faisabilité mises en place par le gouvernement. Alors que la France est déjà en retard sur les objectifs fixés lors du précédent quinquennat, il est grand temps que le gouvernement passe aux actes.



20 juillet 2017..... Le gouvernement français autorise l'abattage de 40 loups d'ici la fin du mois de juin 2018 et annonce un nouveau plan et la réévaluation de l'efficacité de ces mesures sur la protection des troupeaux. Nicolas Hulot, ministre de la transition écologique, et Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture, cosignent l'arrêté fixant le nombre maximal. Pour Hulot, grand défenseur des espèces menacées, le dossier est particulièrement épineux. Quand on vient d'une ONG qui a à cœur de défendre la biodiversité, signer un arrêté qui donne le droit d'abattre deux loups, c'est un creve-cœur » confie-t-il. Mais il ajoute qu'en tant que ministre, il ne peut pas ignorer la détresse des éleveurs. «Nous devons collectivement relever le défi de la préservation de cette espèce protégée tout en assurant des conditions d'élevage, en particulier du pastoralisme, sécurisées pour les éleveurs » termine-t-il. Un nouveau plan pluriannuel de gestion du loup (2018-2022) est promis pour janvier prochain. Dans cette perspective, une concertation aura lieu à la rentrée. Par ailleurs, une étude est lancée pour mesurer l'efficacité des tirs sur la prédation de l'animal vis-à-vis des troupeaux. Le suivi des mesures de protection va aussi être renforcé. Mais les critiques fusent déjà de la part des associations de protection de l'environnement comme FNE ou le WWF. Celles-ci préconisent de se limiter à des tirs d'effarouchement. Quant aux éleveurs, ils demandent des abattages encore plus nombreux et le déclassement du loup comme espèce protégée.

25 juillet 2017..... Nicolas Hulot fait un malaise lors d'une audition devant la commission du développement durable de l'Assemblée nationale. Dans un premier temps, Barbara Pompili, présidente de la commission, indique que le ministre de la transition écologique se repose dans son bureau, avant de déclarer quelques minutes plus tard devant la commission : «Je crois que le plus simple, c'est que nous reposions cette audition à une date ultérieure ».

(suite au n°69)

**Rappel : les bulletins DEV précédents sont consultables sur [https:// voironnais.eelv](https://voironnais.eelv)
Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin, il suffit de le demander par retour de mail.**

FESSENHEIM

ch7- Fermeture définitive de la production d'électricité



29 juin 2020..... La centrale nucléaire de Fessenheim s'éteint définitivement. Clap de fin historique après 43 ans de service: ce soir, la centrale nucléaire alsacienne de Fessenheim est définitivement arrêtée à 23h, avec le débranchement de son second réacteur. Le réacteur N°1 de la doyenne des centrales nucléaires françaises avait été arrêté le 22 février. Une victoire pour les antinucléaires mais un crève-cœur pour les salariés et les habitants.

1 juillet 2020..... Arrêt définitif de la centrale de Fessenheim : , Doit-on s'attendre à une augmentation des émissions de CO2 ? Pour les partisans de la filière, l'arrêt de Fessenheim va conduire à une hausse d'émissions de CO2. Une vision contestée par les opposants. La fermeture de Fessenheim est-elle une mauvaise nouvelle pour le climat ? C'est ce qu'affirment les partisans de l'atome, alors que la plus ancienne centrale nucléaire cesse de fonctionner, le 29 juin. Selon la Société française d'énergie nucléaire (SFEN), cette mise à l'arrêt va entraîner des émissions additionnelles de l'ordre de 10 millions de tonnes de CO2 par an. A l'échelle européenne, les moyens de production d'électricité sont «appelés» sur le réseau selon un ordre de priorité fondé, globalement, sur le coût du combustible. Selon

cette logique, les renouvelables sont sollicités en premier : une éolienne ou un panneau solaire ne coûte pas plus cher qu'il produise ou non de l'électricité. Viennent ensuite le nucléaire, le gaz, le charbon et le fioul. Que se passera-t-il après l'arrêt des réacteurs de Fessenheim, qui disposaient d'une capacité de production annuelle de 1,8 GW ? Elle verra sa production remplacée par celle de centrales au charbon ou au gaz quelque part en Europe, affirme la SFEN. Or la production d'électricité d'origine nucléaire est très faiblement émettrice d'émissions de CO2, contrairement à celle d'origine fossile. «On peut estimer, approximativement, que la production de Fessenheim sera remplacée par la production d'une centrale au gaz, précise Valérie Faudon, déléguée générale de la SFEN. Toutes choses égales par ailleurs, les émissions de CO2 vont augmenter en Europe. Ou autrement dit, elles ne vont pas baisser autant que si Fessenheim n'avait pas été fermée ». Pour le réseau Sortir du nucléaire, ce raisonnement et ce calcul, qui présuppose «que la production de la centrale se substituait, en permanence, à celle des pires centrales fossiles », apparaissent «fantaisistes ». «La fermeture de Fessenheim peut conduire à un surcroît d'émissions, précise Nicolas Goldberg, analyste énergie chez Columbus Consulting. Mais les émissions du parc électrique français ne vont pas augmenter pour autant car en parallèle, on utilise moins les centrales à charbon.» La France s'est engagée à fermer ses quatre dernières centrales à charbon d'ici à 2024, voire 2026, et à accélérer le développement des énergies renouvelables. En 2019, la baisse de la production hydroélectrique et nucléaire a bien entraîné une hausse du recours aux énergies fossiles dans le pays. Mais en parallèle, les émissions de CO2 liées à la production d'électricité (19,2 millions de tonnes) ont diminué de près de 6% par rapport à 2018: la production à partir de charbon a en effet fortement diminué au profit du gaz, moins émetteur de gaz à effet de serre. Les émissions de CO2 liées à la production d'électricité ont aussi baissé, l'an dernier, au niveau européen et au niveau mondial. Dans son Bilan prévisionnel pour 2019, le groupe Réseau de transports d'électricité (RTE) assure que la réduction des émissions de gaz à effet de serre associées à la production d'électricité devrait se poursuivre pour se stabiliser, à l'horizon 2025, à un niveau compris entre 10 et 15 millions de tonnes de CO2 - l'un des plus faibles d'Europe. Un scénario qui prend en compte une baisse de la production nucléaire prévue pour les prochaines années. Au-delà de l'impact précis de la fermeture de Fessenheim, c'est la question de la place du nucléaire dans la transition énergétique qui est en jeu. Pour les partisans de la filière, se priver en partie de cette source d'énergie à faibles émissions de CO2 est une aberration en pleine crise climatique. La part du nucléaire doit passer de 70% à 50% du mix énergétique français d'ici à 2035. En Europe, elle pourrait passer de 25% en 2017 à 5% en 2040, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE). «L'Europe n'a pas le luxe d'exclure une technologie bas carbone, a souligné Fatih Birol, le directeur de l'AIE, le 25 juin. Nous avons tous notre technologie zéro carbone préférée, toutefois il ne s'agit pas de booster notre ego mais bien de réduire les émissions de CO2 ». De son côté, le ministère de la transition écologique assure que la, fermeture de Fessenheim ne conduira pas à une hausse des émissions, et surtout qu'elle permettra de diversifier les sources de production et d'approvisionnement. «Il n'a jamais été question de se passer du nucléaire, explique-t-on au ministère. Mais un système électrique plus diversifié est plus résilient à un choc externe, comme une baisse de la capacité de production des réacteurs suite à un incident, à un défaut générique ou à une longue période de maintenance ». Anticiper l'arrêt de réacteurs doit aussi permettre d'éviter «l'effet falaise» - tous les réacteurs ayant été construits sur une période de quinze ans, ils risqueraient d'être amenés à fermer en même temps - et permettre une reconversion progressive des territoires. - «Pour réduire les émissions, la priorité n'est pas de maintenir en fonctionnement à grands frais des centrales vieillissantes, mais d'agir sur les transports et la rénovation thermique des logements, où notre pays est très en retard », ajoute le réseau Sortir du nucléaire.

(Suite au numéro 69)

Des vœux pour une meilleure année !



*La Documentation Ecologique Voironnaise
vous souhaite une bonne année 2022, sans
problèmes de santé surtout !*

